



Fiche technique N° LA3245
16-11-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Bois non peints :**
Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur
- **Bois peints :**
Peintures hydrodiluable - Glycérophtaliques – Acryliques – Anciennes lasures

satin mill

Peinture laque satinée
pour la protection et
la décoration des boiseries
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
12 à 15 m²/L



* Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque pour la protection et la décoration des boiseries. Formulée à base de résine glycérophtalique en phase solvant – aspect satiné en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application.
- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Excellent tendu.
- Haut niveau de qualité.
- Lessivable (classe 1 selon la norme NF EN 13 300 (perte d'épaisseur < 5 µm à 200 frottement), propriété obtenue après 28 jours de séchage)

Caractéristiques pratiques :



m^2/L = 12 à 15 m²/L (selon le support)

= 6 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc pur
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Satiné
- **Matériel :** Brosse, Rouleau laqueur ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinte COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 12 L (que BTP et Blanc Pur)

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1,40 à 1,50 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (BTP) (pondéral) :** 81 à 85 %
- **Taux de brillance à 60° :** 50
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/l (2010).
Ce produit contient max 300 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints** : poncer et dépeussier. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Sur bois peints écaillés** : décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes, puis dépeussier.
- **Sur bois peints en bon état et sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches. Sur les bois tendres (absorbants), nous vous encourageons à appliquer une 3e couche non diluée.
- **Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatis (qui empêche la peinture de sécher).**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

[Mail : contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015